

« Intermédiation financière et Développement économique du Maroc »

de Abdelali BEN AMOUR

La bibliothèque économique marocaine vient de s'enrichir de la parution de la thèse de doctorat de M. Ali Ben Amour, actuellement professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat, et soutenue à Paris en 1968. Le livre de Ben Amour, « *Intermédiation financière et Développement économique du Maroc* », qui vient par ailleurs renforcer la bibliographie monétaire et financière dans les pays du Tiers-Monde, constitue un apport enrichissant pour le chercheur et une référence pour tous ceux qui, à travers leurs préoccupations universitaires ou administratives, cherchent à cerner les difficultés que rencontre un pays sous-développé dans le financement de son développement.

L'auteur introduit son livre par une présentation synthétique et utile des étapes de la théorie de l'épargne et de son placement, en passant de la théorie classique, qui donne à l'épargne un intérêt stratégique certain dans le développement, à la théorie keynesienne, où l'épargne, considérée comme source de mal, est assimilée à la non-consommation, et en débouchant sur les théories néo-keynesiennes (Sir Denis Robertson et Ahlin), et surtout sur les apports de Goldsmith qui essayent de déterminer les facteurs relatifs à la structure financière. Les travaux de Gurley et Shaw entraînent l'auteur à poser le problème des relations entre la croissance, le niveau de développement et les émissions des actifs financiers.

Le plan de la thèse est clair, ce qui constitue l'atout pédagogique de ce travail.

L'auteur étudie d'une part les limites au financement de l'économie par le système bancaire, et d'autre part les limites de l'« intermédiation » des institutions financières spécialisées du Maroc.

Pour les banques, les limites sont d'ordre économique (monétarisation partielle, faiblesse des revenus et de la propension à l'épargne) et d'ordre socio-culturel (mentalité qu'entraîne la thésaurisation, etc...) et développement des circuits financiers autonomes.

L'analyse des données du système bancaire marocain démontre que, face au dualisme qui le prive des dépôts de la grande masse, face aussi au tarissement des ressources privées étrangères qui créaient une certaine aisance monétaire de 1948 à 1953, on enregistre que les banques ne s'intéressent qu'au secteur moderne, que les dépôts sont caractérisés par leur faiblesse et par la prépondérance des dépôts à vue.

La modicité du rôle des banques reflète en fait l'état de l'économie et sa structure qui dépend des fluctuations agricoles et où les petites entreprises sont incapables de présenter une demande soutenue.

La faiblesse structurelle de l'économie et l'origine étrangère des banques expliquent le degré élevé des risques d'insolvabilité et d'immobilisation, ainsi que le comportement réticent des banquiers face aux entreprises moyennes et face à l'économie agricole surtout.

Après avoir présenté l'évolution des concours bancaires à l'économie et précisé leur progression après la guerre mondiale jusqu'à 1955, leur stagnation de 55 à 60 et la reprise fort timide dans les années 60, l'auteur met en relief les différentes techniques de la direction du crédit à travers les décisions institutionnelles de 1959, les mesures organisationnelles d'encadrement de 1963 et 1966, et il démontre l'inefficacité relative des solutions classiques qui n'ont pas atténué l'indépendance des banques, indépendance qui se reflète d'ailleurs dans l'action du marché monétaire et surtout dans le non-développement de la pratique du réescompte.

Vient ensuite la deuxième partie consacrée aux intermédiaires spécialisés où le lecteur est appelé à suivre une description synthétique et souvent critique des intermédiaires privés (les holdings, bâtisseurs de l'économie coloniale et de compagnies d'assurance, et ceux plus récents, les institutions de crédit à la consommation et le leasing).

Puis l'auteur présente les intermédiaires publics qui sont nés (ou ont connu de profondes réformes) pour la plupart depuis l'indépendance du Maroc (CNCA, BNDE, Crédit populaire, BMCE, CIH, BCDG, SNI, CCG et CMC).

Ben Amour ne se contente pas d'étudier la réalité, il propose une variante : celle de la centralisation des moyens de financement des intermédiaires financiers, celle de la nationalisation de ces intermédiaires, afin de diluer les risques, de coordonner les choix et tracer une politique cohérente capable de mobiliser le financement.

La solution est-elle donc purement organisationnelle ? Nullement. Elle dépasse l'aspect monétaire et financier qui constitue un élément parmi d'autres de la véritable solution à la problématique économique.

L'auteur le précise à la fin de son livre : « Il semble donc, écrit-il, que, dans le cadre d'un pays neuf comme le Maroc, la fonction d'intermédiation financière ne peut être assurée d'une manière efficiente que par les pouvoirs publics, mais que le processus de développement ne peut être déclenché que si ces derniers agissent parallèlement sur l'ensemble des voies de financement de l'économie et procèdent aux transformations économiques et socio-culturelles qui s'imposent ».

C'est dans ce sens, comme le précise Monsieur le Professeur Mohammed Lahbabi, préfacier de l'ouvrage, que « Ben Amour rejoint ainsi, à travers une profonde étude sur la technique et les institutions de l'intermédiation financière, ses autres concitoyens, qu'ils soient sociologues, historiens, économistes, qui s'interrogent sur le sous-développement : le développement est d'abord, et avant tout, une question de volonté et de volonté politique. Il suppose au préalable l'adoption et l'application d'options politiques et économiques fondamentales ».

Fathallah OUALALOU